

Jean-Christophe Maillard

Le style musical français au XVIIe siècle : doutes et certitudes

Article. Source : XVIIe siècle

Jean-Christophe Maillard, "Le style musical français au XVIIe siècle : doutes et certitudes", dans XVIIe siècle, année 2004, volume 3, numéro 224, pp. 446-460.

Extrait de l'article

Donner une place quelconque à la musique dans une définition du classicisme français du XVIIe siècle peut paraître, en de nombreux points, hasardeux. Bien sûr, une certaine critique a considéré que la période a été celle de l'ordre, de l'équilibre, et que tous les arts se sont pliés à cet idéal en grande partie dicté par la politique absolutiste des Bourbons. Les idées reçues afflueront, sans qu'il soit utile pour nous de les évoquer encore une fois : d'ailleurs ces clichés sont le plus souvent associés aux réalisations du jeune Louis XIV – principalement Versailles et les productions de ses nombreux artistes, dans les années qui suivirent sa prise de pouvoir.

Tenter de définir la musique française du XVIIe siècle ne peut se faire sans la plus extrême des prudences, et après avoir redéfini les données actuelles de la musicologie. Une dénomination, entérinée depuis une petite cinquantaine d'années, qualifie de *baroque* la période musicale globalement comprise entre 1600 et 1750. Est baroque une œuvre musicale où l'effet de surprise, l'ornementation gratuite, le changement brusque et fréquent de caractère semblent prévaloir sur la progression rationnelle et intellectuelle. La chatoyance et le brillant d'une sonate de Corelli ; le pouvoir expressif, renforcé par la flexibilité des vocalises ou des ornements, d'une aria de Bach ; enfin le pittoresque et les effets imitatifs d'une pièce de clavecin de Couperin en seraient les garants. Le classicisme, toujours selon les termes musicologiques, survient après. Cette dénomination s'appuie sur des arguments esthétiquement justifiés : à cette époque comprise entre 1770 et 1830 environ correspond la systématisation des formes, un certain nombre de modèles régissant le discours musical. Est *classique* tel quatuor, telle symphonie répondant à un nombre de mouvements, eux-mêmes établis selon des canons éprouvés. Haydn, Mozart et Beethoven en sont les principaux représentants, auxquels on pourrait même joindre, dans bon nombre d'œuvres de leur jeunesse, Schubert et Mendelssohn.

[Lire la suite \(Cairn\)](#)